SNCF

Etablissement public à caractère industriel et commercial
Créé par la loi n° 2014-872 du 4 août 2014 portant Réforme Ferroviaire
Siège : 2, place aux Etoiles – 93200 Saint-Denis
808 332 670 RCS Bobigny

DELIBERATIONS DU DIRECTOIRE DU 8 OCTOBRE 2018

PREMIERE RESOLUTION

Les membres du Directoire approuvent la convention cadre de partenariat entre la SNCF et l'Assistance publique – hôpitaux de Paris.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres du Directoire.

DEUXIEME RESOLUTION

Les membres du Directoire donnent délégation à son Président, pour signer, au nom de la SNCF, ladite convention cadre de partenariat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres du Directoire.